Conseil de quartier

La ville compte 4 conseils de quartier. Ces instances ont pour mission d'être à l'écoute des habitants et de les impliquer dans la vie de leur ville et de leur quartier.
Il existe 4 conseils de quartier au Blanc-Mesnil :

- Quartier du **secteur sud** (présidence : M. Gabriel Galiotto)
- Quartier du **secteur centre** (présidence : Mme Carmen Hernandez-Hersemeule)
- Quartier du **secteur nord** (présidence : Mme Amina Khali)

Composition

Chaque conseil de quartier est composé de **26 membres**, âgés de plus de 16 ans et représentatifs de la **diversité du quartier**.

Il est présidé par l'**adjoint au maire** chargé du quartier.

Fonctionnement

- C'est une **instance participative** où les habitants, sur la base du volontariat, sont associés à la municipalité dans des projets concernant leur **quartier** ou d'**intérêt général**
- Une **charte** a été élaborée afin de définir son fonctionnement
- Il relaie les **attentes des habitants** et émet des **avis consultatifs** pouvant éclairer les actions de la Ville
- Leur rôle est **complémentaire** du conseil municipal et de l'exécutif municipal

Sujets traités

Espaces d'échanges entre habitants, élus et services municipaux, les conseils de quartier traitent de thématiques diverses :

- Sécurité
- Voirie
- Urbanisme
- Vie du quartier, etc.

Réunions

Chaque conseil de quartier se réunit **au minimum 3 fois par an** en assemblée plénière (présence de tous les conseillers).

Les conseils de quartier peuvent se réunir régulièrement en formations plus restreintes, constituées de **groupes de travail** qui débattent sur des sujets définis lors des assemblées plénières.

Contact

Direction de la démocratie participative - GUP

Maison pour Tous des Tilleuls
7, square Maurice Audin
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 45 91 97 00

À télécharger

Charte des conseils de quartier	473.7 Ko

09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.